

**REPUBLIQUE FRANCAISE****dossier n° PC 021 210 14 S0007**

Commune de Créancecy

date de dépôt : **02 octobre 2014**demandeur : **DUMONT INVEST.**, représenté par  
**Monsieur MALFAIT Olivier**pour : **la construction deux bâtiments  
(commerce et bâtiment de stockage) +  
plateforme**adresse terrain : **AV Georges Besse lieu-dit ZAC  
les Portes de Bourgogne, à Créancecy (21320)****ARRÊTÉ****A-2017-050****prorogeant un permis de construire  
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy**

Vu la demande de permis de construire présentée le 02 octobre 2014 par DUMONT INVEST., représenté par MALFAIT Olivier demeurant 2 RUE Raymond Pitet, Grenoble (38000) ;

Vu l'objet de la demande

- pour la construction deux bâtiments (commerce et bâtiment de stockage) + plateforme ;
- sur un terrain situé AV Georges Besse lieu-dit ZAC les Portes de Bourgogne, à Créancecy (21320) ;
- pour une surface de plancher créée de 1 647 m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu le permis délivré en date du 8 janvier 2015 ;

Vu la demande de prorogation déposée le 11 septembre 2017 à la mairie de Créancecy ;

Vu l'avis réputé favorable du maire.

**ARRÊTE****Article 1**

Le permis susvisé est PROROGE pour une durée d'une année non renouvelable. Cette prorogation prend effet au terme de la validité de la décision initiale.

Fait à Créancecy, le *14 Septembre 2017*Le maire,  
Jocelyn CHAPOTOT